

SE-Unsa 86
Cécile CAPY-GILARDOT
86@se-unsa.org
06.29.85.29.27

Poitiers, le 17/03/2021

Objet : postes à profil mouvement

Monsieur le DASEN,

Au cours du groupe de travail sur la circulaire du mouvement, dont nous avons apprécié la tenue, nous avons eu la surprise de découvrir que vous aviez l'intention de profiler un nombre très conséquent de postes d'adjoints. En effet, il est envisagé que tous les postes des écoles de Poitiers Paul Blet, Poitiers Tony Lainé maternelle et celles ayant un dispositif « anglais renforcé » fassent l'objet d'appel à candidature au fur et à mesure de leur libération. Si l'intégralité de ces postes n'est pas « profilée » dès aujourd'hui, cela entraînera toutefois un nombre très important de postes d'adjoint sur appel à candidature dans les années à venir. Au SE-Unsa, nous ne sommes pas favorables à la multiplication des postes à profil qui pourrait, à terme, permettre à un IEN par exemple de choisir ses équipes en faisant fi de tout barème.

Notre circulaire mouvement dispose d'une annexe répertoriant l'ensemble des écoles avec des dispositifs particuliers (dont celles citées précédemment). Cette annexe nous paraît suffisante pour que les collègues soient alertés sur les projets en place dans ces écoles. En proposant des appels à candidature, vous prenez le risque que des enseignants ne se portent pas volontaires parce qu'ils appréhendent de passer un entretien alors qu'ils pourraient tout à fait s'engager dans les projets en place.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revenir sur votre décision de profilage de ces postes qui ne nous paraît pas opportune.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet, je vous prie de recevoir, au nom du SE-Unsa 86, mes salutations respectueuses.

Pour le SE-Unsa 86,
Cécile CAPY-GILARDOT,
Secrétaire départementale